

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Quelques idées de Jomini sur l'armée fédérale, en 1822  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328361>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — Quelques idées de Jomini sur l'armée fédérale, en 1822. — *Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite).* — *Rapport sur l'armement et la campagne de 1857 (suite et fin).* — *Bibliographie.*

## QUELQUES IDÉES DE JOMINI SUR L'ARMÉE FÉDÉRALE.

(*Corr. part.*) — J'ai suivi avec intérêt votre discussion sur les propositions de la conférence d'Arau et je crois que vous avez raison quand vousappelez de vos vœux une meilleure organisation de notre état-major. C'est là le point décisif, la clef de la position. Permettez-moi de venir rappeler à l'appui de votre manière de voir deux petites brochures publiées par le général Jomini, en 1822, sous le titre de : *Première Epître*, puis *Seconde Epître d'un Suisse à ses concitoyens*. Dans ces deux brochures, comme du reste dans tous ses écrits, Jomini fait ressortir toute l'importance d'un état-major instruit et d'un système d'instruction basé sur de bons principes. Il me semble que dans ce moment de recrudescence en faveur de nos intérêts militaires, les extraits suivants seront lus avec plaisir de vos lecteurs. Comme on pourra s'en convaincre, un grand nombre des recommandations du général Jomini ont obtenu satisfaction depuis 1822 ; mais sur quelques autres points, et toutes choses égales d'ailleurs, ses observations ont toute l'opportunité qu'elles avaient alors. Notons qu'en 1822, l'armée fédérale n'avait que 33 hommes d'élite, tandis qu'elle en a aujourd'hui le double.

Voici quelques extraits de la *première Epître* :

“ Stipulez, par de bons et sages traités avec les grandes puissances garantes de votre neutralité, ce que vous aurez à faire dans le cas où l'un de vos voisins attenterait à votre indépendance. Mais surtout préparez dans votre intérieur les moyens de tenir vos engagements. Ranimez le feu sacré dans tous les cœurs helvétiens. Pénétrez-vous bien de cette vérité, que pour s'illustrer par une résistance honorable au

siècle où nous vivons, un peuple peu nombreux doit opposer aux armées disciplinées et permanentes le courage du Spartiate. Apprenez à vos milices à combattre en ligne s'il le faut, ou à se disperser en partisans après une bataille perdue, pour reparaître sur des points donnés et y renouveler la lutte. Que vos chefs étudient les dernières guerres, et apprennent à combiner leurs marches comme Napoléon, à combattre comme Wellington, ou à guerroyer au besoin comme Bonchamp, d'Elbée, les Vendéens et les Espagnols.

La chose n'est pas facile, je le sais, mais enfin elle est loin d'être impossible ; car il ne faut.... que la volonté.

N'avez-vous pas fourni des Hotzé à l'Autriche, des Laharpe, des Reynier et des Muller à la France ; et encore tout récemment un de vos compatriotes ne s'est-il pas distingué comme tacticien ? Pourquoi vos talents seraient-ils destinés à illustrer l'étranger, et pourquoi ne les encourageriez-vous pas chez vous ?

Quittez les routes étroites de vos devanciers, et prouvez que le proverbe qui consacre l'ingratitude des républiques est faux. Recherchez, honorez le mérite dans tous les rangs, et si vous n'avez ni dotations ni crachats à lui offrir, instituez du moins une *croix civique*, avec une distinction particulière pour le civil et pour le militaire ; non pas une croix qu'on distribue en masse par grades, mais qui ne s'accorde qu'à des actions bien désignées ; en un mot, une récompense nationale pareille à la couronne civique des Anciens. Loin de blesser la démocratie, les décosations viagères qui sont uniquement personnelles et s'accordent également à tous, sont la plus belle application de l'égalité des droits ; la seule qu'un être raisonnable puisse admettre.

Au lieu de vous morfondre à instruire des milices à la Weber, et de leur faire perfectionner le maniement d'armes, chose absolument de paradoxe et inutile à la guerre ; pourquoi ne pas vous appliquer à l'organisation d'un bon état-major, véritable cheville ouvrière d'une armée quand il est à la hauteur de ses fonctions. Il vous en coûterait si peu d'en avoir un passable, tandis que le vôtre est si bizarrement constitué ! De quelle considération voulez-vous en effet qu'il jouisse, lorsque vous mettez à sa tête un ancien négociant, fort respectable il est vrai, mais qui, à l'âge de 60 ans, n'avait jamais ceint l'épée. Si le cardinal Schinner a jadis commandé vos armées, c'était en qualité de chef politique, et non comme militaire ; d'ailleurs ces temps sont loin de nous.

Pourquoi n'auriez-vous pas 7 à 8 officiers permanents et soldés, qui formeraient comme une école d'état-major. Leur chef prendrait les ordres de la commission fédérale, prépareraient tous les travaux pour les cas de guerre, surveillerait les établissements d'arsenaux, les for-

tifications, serait chef d'état-major des camps d'instruction et des troupes en campagne. Il aurait sous lui 2 ingénieurs, 2 ingénieurs-géographes, 2 officiers d'artillerie et 2 officiers d'état-major ou adjudants: en tout 8 officiers qui seraient en quelque sorte des professeurs. On leur adjoindrait 5 ou 6 officiers, pris successivement par trimestre dans les bataillons de milices, pour venir travailler à l'état-major et y prendre une teinture du service de campagne. En quatre ans, vous auriez ainsi plus de cent officiers à même de remplir les devoirs d'un bon adjudant-général, et qui ne seraient embarrassés d'aucune mission de guerre.

Croyez-en l'expérience; cette espèce d'école qui ne vous coûterait que les appointements d'une douzaine d'officiers, vaudrait mieux que toutes les institutions que vous avez eues jusqu'à ce jour. En y ajoutant un bon règlement sur le service de campagne, assez simplifié pour être à la portée des milices, vous aurez fait tout ce que la prudence humaine peut combiner avec la nature de votre gouvernement et la position de ses finances. . . . .

Je ne parlerai pas des camps d'instruction dont on a déjà fait l'essai avec succès; j'observerai seulement qu'il est assez superflu d'appeler des soldats à ces sortes d'exercices. L'essentiel est que les cadres, c'est-à-dire les officiers et sous-officiers, sachent le service intérieur, la police et le service de campagne, les grand'gardes, les reconnaissances, la défense des postes, etc. Il serait donc préférable de réunir de temps à autre 2 mille officiers et sous-officiers dans un camp, qui durerait 2 ou 3 mois; on aurait ainsi dès la même année tous les cadres de la fédération en état de bien faire campagne.

Cette proposition, quelque bizarre qu'elle paraisse, est peut-être encore le moyen le plus efficace de rendre nos milices propres au but de leur institution; car, dans ces troupes, plus encore que dans les armées permanentes, ce sont les bons cadres qui font tout. „

Quelques mois après cette *première Epître*, Jomini, ayant visité le camp de Bière, fit paraître la *seconde*, dont voici quelques extraits :

“ J'ai vu avec un sentiment d'orgueil nos braves milices surpasser de beaucoup l'attente que je m'en étais formée. Absent de mon pays depuis 20 ans, je n'avais vu que les bataillons du contingent levé en 1799 pour l'armée de Masséna. S'ils laissaient peu à désirer sous le rapport du courage, il faut avouer que la tenue et l'instruction aux manœuvres en étaient pitoyables; également étrangers aux premières notions de la discipline et du service intérieur, ils n'avaient de militaire que l'habit et le cœur.

Quelle distance n'y a-t-il pas entre ces bataillons lucernois, jadis

affublés de longues soutanes rouges, et ces bataillons que nous venons de voir, troupes vraiment remarquables pour des milices, et qui, avec des soins bien dirigés, pourront sous peu rivaliser les vétérans de l'Europe. J'ose croire que les suffrages d'un soldat qui a fait la guerre avec toutes les armées du continent, ne seront point indifférents à mes concitoyens; mais loin d'exciter la présomption des milices helvétiques et de leurs chefs, ils doivent, selon moi, stimuler leur zèle et les convaincre que si elles ont beaucoup fait, il leur reste encore une tâche importante à remplir.

Le camp de Bière a pleinement confirmé les vérités contenues dans ma première épître. Si j'étais loin de supposer les troupes aussi avancées sous le rapport de la tenue et de l'instruction aux manœuvres de ligne, il faut avouer qu'on a paru attacher trop d'importance à des mouvements de parade et trop négliger *le véritable service de campagne*.

On me permettra de signaler ici quelques-uns des défauts que j'ai remarqués. D'abord le camp se trouvait incontestablement mal assis, puisque, contre toutes les règles de l'art, il était adossé au ravin de l'Aubonne, où les troupes eussent été culbutées au moindre échec; on n'y avait pas même remédié en pratiquant des rampes.

Outre ce défaut dans l'assiette, nous en relèverons d'autres dans les opérations.

Le seul simulacre d'attaque qu'on ait fait, n'était pas suffisant pour appliquer la théorie de l'attaque et de la défense des postes, des reconnaissances militaires, des attaques de convois. Ce simulacre de petite guerre a présenté des vices graves, soit dans la faiblesse des moyens, qui a forcé à ne pas simuler une défense selon les règles, soit dans les motifs qui ont fait défiler toute la grande attaque en vue du camp et sous son feu. Un tel mouvement de flanc était contraire aux premières notions de la guerre; car il offrait le double inconvénient de montrer à l'ennemi le point où l'on voulait diriger l'effort, et d'exposer les troupes pendant une heure à un feu meurtrier.

Le chef du camp a montré d'ailleurs trop de talent pour supposer qu'il ignorât ces vérités et qu'il n'ait pas eu des raisons particulières d'en agir de la sorte. Si c'est, comme on l'a dit, la crainte de fouler pour deux à trois cents francs de récolte, combien doit-on gémir de voir une école aussi importante, rendue inutile et peut-être dangereuse par des motifs aussi puérils? Quel singulier système que celui de rassembler des milices et des officiers inexperts, pour leur faire exécuter des manœuvres fausses et dangereuses en présence de l'ennemi! Ne semblait-on pas leur dire: *Vous êtes venus ici pour apprendre la guerre, et nous allons vous exercer à faire des choses qui vous perdraient si jamais vous osiez les exécuter.* Passe encore si on eût pré-

venu les troupes de ce danger, car il n'est pas impossible en effet d'instruire en enseignant les choses qu'on doit éviter; mais loin de les mettre en garde contre les défauts de ces dispositions d'attaque, on les présentait comme des merveilles.

Dans le détail on a commis également des fautes qu'il importe de relever. Les tirailleurs surtout semblaient s'appliquer à faire le contraire de ce qu'ils auraient dû. Entourés de haies, de gros arbres, de métairies, où ils devaient chercher non-seulement un abri, mais encore un moyen de cacher leurs forces à l'ennemi; ils prenaient à tâche d'éviter ces abris et de se montrer le plus qu'ils pouvaient. Etait-ce par excès de zèle et de courage, comme bien des gens l'ont prétendu? Le motif serait beau sans doute, mais ce n'est pas à une école d'instruction qu'il convient de l'appliquer. D'ailleurs, à la guerre, il n'y a aucun mérite à se faire tuer par bravade, et à s'exposer sans utilité et sans connaissance du métier.

Le grand objet des tirailleurs est de suspendre la marche de l'ennemi et de lui faire prendre le change sur la direction de vos colonnes; pour remplir ce double but, il importe surtout qu'ils cachent leur nombre; qu'ils se multiplient adroïtement en profitant de tous les plis et autres accidents du terrain, et en montrant par-ci par-là des pelotons réunis, pour simuler une tête de colonne; il y a loin de là à ce qu'ont fait les tirailleurs du camp.

Dans les exercices préparatoires du lundi, on a vu la cavalerie tirailleur dans la gorge, au sortir des bois, tandis que les carabiniers manœuvraient en rase plaine. Ce n'est certes pas que les chefs ne sussent fort bien que cela se pratique différemment; mais alors pourquoi tolérer un tel contre-sens? La cavalerie, dit-on, manœuvrait isolément, ainsi que les autres armes, afin de s'exercer elle-même pour le lendemain; excuse inadmissible et qui ne devait pas l'engager à se placer dans un terrain tout-à-fait contraire à son usage, car l'espace ne lui manquait pas pour caracoler dans cette vaste plaine.

Rien n'est plus dangereux qu'une instruction basée sur de faux principes! mieux vaudrait ne pas en avoir, et laisser un libre essor à l'esprit naturel. Cette vérité a été plus que démontrée par ces fameuses revues de Potsdam et de Breslau, excellentes quand Frédéric et Seidlitz y présidaient, et détestables quand des hommes médiocres s'en furent emparés. Le pédantisme prit aussitôt la place de la science, et on crut imiter l'admirable manœuvre du grand roi à Leuthen, en commandant à trente bataillons en ligne d'avancer l'épaule droite ou l'épaule gauche<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le général Ruchel à Iéna crut appliquer l'ordre oblique et singer Frédéric-le-Grand en commandant *Rechter Schulter vor*.

Tâchons d'éviter ce danger pour nos camps; s'ils opèrent tous à l'instar de celui de Bière, ils pourront enseigner aux troupes les manœuvres de l'ordonnance et de l'école de ligne. Mais pour leur apprendre le service de guerre, il importe absolument de combiner l'instruction sur des erremens tout-à-fait différents. Il faut d'abord un règlement précis sur le service de l'infanterie en campagne; ensuite, il convient que le camp soit du double plus nombreux, afin de pouvoir simuler l'attaque et la défense. Il n'est pas moins urgent de le faire durer un mois, pour qu'on ait le temps de se reconnaître, de bien préparer les troupes, et de faire ensuite l'application de tous les préceptes de la guerre. Je ne saurais trop le répéter, c'est pour les chefs et les cadres, bien plus que pour les soldats, que ces manœuvres doivent avoir lieu. La raison d'économie est la seule qu'on puisse opposer. Mais n'est-ce pas la même dépense de réunir 5,000 hommes tous les quatre ans, durant un mois, ou 2,500 tous les ans, durant dix jours. Et un camp pareil ne vaudrait-il pas mieux, pour les résultats, que vingt comme celui de Bière?

Partant constamment du principe qu'on doit apprendre avant tout ce qui est utile à notre situation, il me semble que l'on devrait instruire tous les chefs de bataillons d'infanterie à tracer un abatis, un retranchement, une flèche, un redan. Dans six jours, tous les chefs de bataillons de l'Helvétie peuvent savoir diriger cette construction; et de quelle importance ne serait-elle pas pour défendre nos gorges? Jamais on ne donnera plus d'une bataille rangée en Suisse, tandis qu'il faut, au contraire, s'attendre à y livrer une série de combats partiels. C'est dans cette défense de postes d'un difficile accès, que les ressources de la fortification passagère sont immenses, et ajoutent à la force numérique par les obstacles qu'elles accumulent sur les pas de l'assaillant. On peut affirmer que l'art des Gaudi nous serait plus utile mille fois que la science des Vauban.

J'insisterai plus que jamais sur une école d'état-major, ou plutôt sur un corps de quelques officiers d'état-major soldés, qui instruiraient successivement les chefs de milices. La Suisse peut devenir une pépinière d'excellents officiers, elle en possède déjà plusieurs qu'il s'agit de mettre à leur place pour encourager et diriger les autres. Il suffira pour démontrer cette vérité de citer l'intéressant ouvrage stratégique publié par le lieutenant-colonel Wieland, de Bâle. Malgré quelques passages sujets à contestation, ce livre ne serait point désavoué par les plus grands généraux de nos jours. Un pareil officier ne doit pas être employé à commander un bataillon de milices; sa place est à l'état-major parmi les adjudants-généraux.

Tout récemment encore nous venons de voir un de nos concitoyens

se distinguer comme ingénieur-géographe par un des travaux les plus remarquables en ce genre : la carte de l'Evêché de Bâle par Buchwalder ne le cède à aucun chef-d'œuvre des ingénieurs modernes. Un homme qui a un pareil talent doit également appartenir à l'état-major de l'armée comme adjudant-général, et former des élèves.

Mais quelques avantages que nous puissions nous promettre de ces différentes mesures, disons-le franchement, elles ne sont que secondaires. C'est du centre d'action, d'un chef d'état-major militaire et d'une Commission fédérale forte et permanente, que dépendra notre perfectionnement.

J'aime à me persuader qu'on accueillera ces lignes tracées à la hâte avec la même indulgence que les précédentes. Qu'on se garde surtout de les attribuer à un esprit de critique. Il n'est jamais agréable de publier des vérités qui pourraient déplaire à des hommes qu'on estime. L'amour du bien public seul a donc pu me les inspirer. Mais si le camp de Bière a laissé beaucoup à désirer, je ne me fais pas moins un devoir de proclamer ici mon admiration pour les progrès que l'armée nationale a faits. Honneur soit rendu au talent que la plupart des chefs et des officiers d'état-major ont déployé, tant dans ces exercices que dans les instructions préparatoires. La cavalerie et l'artillerie font honneur aux officiers qui les dirigent ; la première de ces armes a fait tout ce qu'on pouvait attendre d'une troupe dont les chevaux ne sont pas dressés. L'artillerie ne le cède presque en rien aux meilleures que j'aie vues ; il faudra toutefois lui inculquer la maxime que les batteries ne doivent jamais perdre leur temps à changer réciproquement des boulets, lorsqu'elles voient approcher des colonnes ou des lignes ennemis ; c'est sur les troupes et non sur les canons qu'il s'agit de tirer. „

#### CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

L'ennemi fit plusieurs décharges de mousqueterie et de canon à mitraille ; cependant il n'y eut pas un seul bateau submergé, pas un seul homme noyé. L'artillerie française répondit aussitôt avec une vivacité qui éloigna l'ennemi de la rive et qui écrasa tout ce qui aurait voulu s'opposer au débarquement. Les pelotons d'infanterie que Gazzan avait placés sur les flancs dans les intervalles de l'artillerie, protégèrent aussi le passage par un feu vif et bien nourri.

Une partie des bateaux repassait déjà à la rive gauche pour opérer un second transport, lorsqu'on jugea, en entendant battre la charge, que les troupes françaises s'avançaient. Alors on fit cesser le feu de